

Portbail

École : retour à la semaine de quatre jours

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mardi 18 juillet 2017

574 mots



Le maire, Guy Cholot, s'est toujours montré hostile à cette réforme : « Ce système à quatre jours et demi jours ne me convient pas et, en plus, cela entraîne des dépenses supplémentaires pour les collectivités. » Au sein de la Côte-des-Isles, il est le premier à faire marche arrière.

Après avis des parents d'élèves et des enseignants, le conseil municipal vient de voter pour un retour de la semaine à quatre jours, dès la rentrée de septembre.

« Je ne suis pas convaincu de l'intérêt de cette réforme. Je ne vois pas ce que cela amènera de demander aux enfants de travailler le mercredi. Ce n'est pas la panacée », estimait Guy Cholot, en septembre 2014, lors de l'entrée en vigueur de la semaine de quatre jours et demi, imposée par le précédent gouvernement.

« Étant donné que le nouveau gouvernement a sorti une circulaire autorisant les maires à revenir à la semaine de quatre jours, j'ai fait un sondage auprès des parents d'élèves. Plus de 86 % se sont prononcés pour l'abandon de la semaine de quatre jours et demi, explique le maire. Ensuite, j'ai rassemblé la commission scolaire, qui a émis un avis identique. J'ai donc proposé à la directrice de réunir une commission d'école, comprenant, notamment, les parents d'élèves et les enseignants. À l'unanimité, ils se sont prononcés pour un retour de la semaine à quatre jours. Quant au conseil municipal, réuni récemment en conseil extraordinaire, à l'unanimité moins une abstention, il a suivi l'avis de la commission d'école. En conséquence, j'ai adressé un rapport à l'inspecteur d'académie pour proposer un changement dans les horaires dès le mois de septembre 2017. »

Economies de fatigue et de finances

Guy Cholot remarque que « les maires des alentours se montrent tous favorables à un retour à quatre jours. Ils ont décidé de reporter cette entrée en vigueur dans un an, pour une question de délai de mise en oeuvre. » La principale objection des parents d'élèves, « c'était la fatigue de leurs enfants à la fin de la semaine. Parmi les parents d'élèves de l'école de Portbail, j'en ai qui sont professeurs des écoles. Même eux me disent que c'est une mauvaise formule. Deuxièmement, le résultat annoncé par les instigateurs de cette réforme n'est pas probant en terme de résultats. »

Comment feront les parents d'élèves pour la garde de leurs enfants le mercredi matin ? « Le pôle de proximité de la Côte des Isles (ex-3CI) a toujours la possibilité d'organiser un Tap le mercredi matin », assure le maire. « De deux choses l'une : ou les gens gardent leurs enfants, ce qui leur permettra de se reposer, ou les gens travaillent et ils auront la possibilité de les mettre au centre de loisirs. Le vrai problème, c'est que les Tap sont gratuits alors que le centre de loisirs est payant. En réalité, les Tap ne sont pas gratuits puisque c'est la collectivité qui finance. Cela coûte autour de 90 000 € par an pour l'ex-3CI. »